

André Vallini : « Ce n'est pas mon idée »

jeu, 17/07/2014 - 18:41 | Anthony Gautier
Décryptage



Image:

[1]

RÉFORME - Le secrétaire d'État en charge de la réforme territoriale, André Vallini, avait émis l'hypothèse, lundi soir, avant le grand débat devant l'Assemblée, que la région Centre, délestée du Limousin et du Poitou-Charentes, pourrait potentiellement « *s'associer aux Pays de la Loire ou à l'Île-de-France* ». Ce qui, selon lui, permettrait de « *donner toute son utilité, sa pertinence à la métropole du Grand Paris, dans une très grande région parisienne* ».

Si les élus du Centre, et François Bonneau, président PS de la Région en tête, souhaitent et espèrent toujours, « *avec le temps peut-être* », une fusion avec les Pays de la Loire, il en est, en revanche, totalement exclu de ce côté-là de l'estuaire du fleuve royal. Quant à un rapprochement hypothétique « *de deux ou trois départements* » de la région Centre avec l'Île-de-France, avancé par André Vallini, c'est, cette fois, du côté des parlementaires du Loiret - le député UMP Serge Grouard comme le sénateur PS Jean-Pierre Sueur - de dénoncer cette « *aberration* ».

« *L'idée est d'agrandir la région parisienne pour en faire une très grande région avec en son cœur la métropole du Grand Paris* », André Villani

Interrogé par *apostrophe45* dans les coursives du Sénat, ce jeudi 17 juin, le secrétaire d'État chargé de porter cette réforme tempère toutefois ses déclarations après la bronca suscitée par cette suggestion. « *Ce n'est pas mon idée. Je l'ai lue, je l'ai entendue, et donc elle mérite d'être versée au débat public* », a-t-il précisé. « *C'était une idée d'élus d'Île-de-France ou de spécialistes qui réfléchissent depuis longtemps à une grande région parisienne, jusqu'à l'estuaire de la Seine, du côté de Rouen et du Havre. L'idée est d'agrandir la région parisienne pour en faire une très grande région avec en son cœur la métropole du Grand Paris. Pour le moment, la région Centre ne veut pas envisager cette éventualité et elle est même tournée vers les Pays de la Loire comme me l'a fait comprendre François Bonneau.* »

« *Je suis profondément, complètement et radicalement contre (...) C'est nul* », Jean-Pierre Sueur

Et André Vallini de conclure que cette idée ne concernerait que quelques départements, le Loiret ou l'Eure-et-Loir par exemple, car, « *dans cette région Centre, il y a beaucoup de départements en périphérie du Centre comme le Cher et l'Indre qui n'ont pas grand chose à voir avec la région parisienne. Tout cela est très compliqué.* » Cela sous-tendrait la volonté pour les départements concernés d'avoir recours au droit d'option qui leur offre la possibilité d'être rattachés à une autre

région.

Objectif Val-de-Loire

Comme [Serge Grouard](#) [2], la veille, Jean-Pierre Sueur, président de la Commission des lois au Sénat, refuse cette idée qu'il juge « nulle » : « *Je suis profondément, complètement et radicalement contre, parce que je me suis battu en tant que maire, député, ministre, pour l'identité ligérienne d'Orléans. Dès lors, si on se rattache à la région Ile-de-France, on devient alors la soixante-quinzième roue du carrosse de l'Ile-de-France. On serait dans une logique de grande banlieue et de grande périphérie, c'est nul. On annihilerait tous les efforts faits par les uns et les autres pour qu'Orléans soit une capitale régionale et qu'elle ait enfin son identité ligérienne.* » Objectif « Val-de-Loire » donc, ou « Vallée de la Loire », le nouveau nom que pourrait porter la région Centre, selon Jean-Pierre Sueur.

La rédaction

Le droit d'option : comment ça marche ?

Si la réforme est votée, pour que le « *droit d'option* » prenne effet, il faut que le département le vote aux trois-cinquièmes, et qu'il en soit de même pour la région de départ et la région d'accueil. Une façon de « *verrouiller* » l'amendement, d'après les mots de Manuel Valls ce mardi. Cet amendement peut être assoupli avant l'adoption finale de la réforme. Toutefois, ce droit ne serait applicable que de 2016 à 2020. Et seulement après, la carte de France serait figée.

Exergue:

« Si on se rattache à la région Ile-de-France, on devient alors la soixante-quinzième roue du carrosse de l'Ile-de-France », Jean-Pierre Sueur, président PS de la Commission des lois au Sénat

[secrétaire d'État à la réforme territoriale](#) [3]

[André Vallini](#) [4]

[métropole du Grand Paris](#) [5]

[fusion](#) [6]

[rapprochement](#) [7]

[loiret](#) [8]

[parlementaires](#) [9]

[parlementaires du Loiret](#) [10]

[Jean-Pierre Sueur](#) [11]

[Serge Grouard](#) [12]

[PS](#) [13]

[UMP](#) [14]

[snateur](#) [15]

[député](#) [16]

[Assemblée Nationale](#) [17]

[Sénat](#) [18]

[idée](#) [19]

[réforme territoriale](#) [20]

[possibilité](#) [21]

[centre](#) [22]

[Ile-de-France](#) [23]